

**Nombre de membres  
en exercice:** 11

**Présents :** 10

**Votants:** 11

**Séance du vendredi 14 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Régine DOUSSIÈRE

**Sont présents:** Alain ALMÉRAS, Roger BLANC, Cécile JASSAUD, Serge MIRMAN, Régine DOUSSIÈRE, Alain AIGOUY, Eric PERSEGOL, Nina COMBET, Colette ROBERT, Claude NADAL, Jérôme LAURET

**Représentés:** Monsieur Alain-ALMERAS par Monsieur Roger BLANC

**Excuses:**

**Absents:** Monsieur Alain ALMERAS

**Secrétaire de séance:**

Madame Le Maire débute par l'ordre du jour à 20h00 dans la salle polyvalente.

o **Budget :**

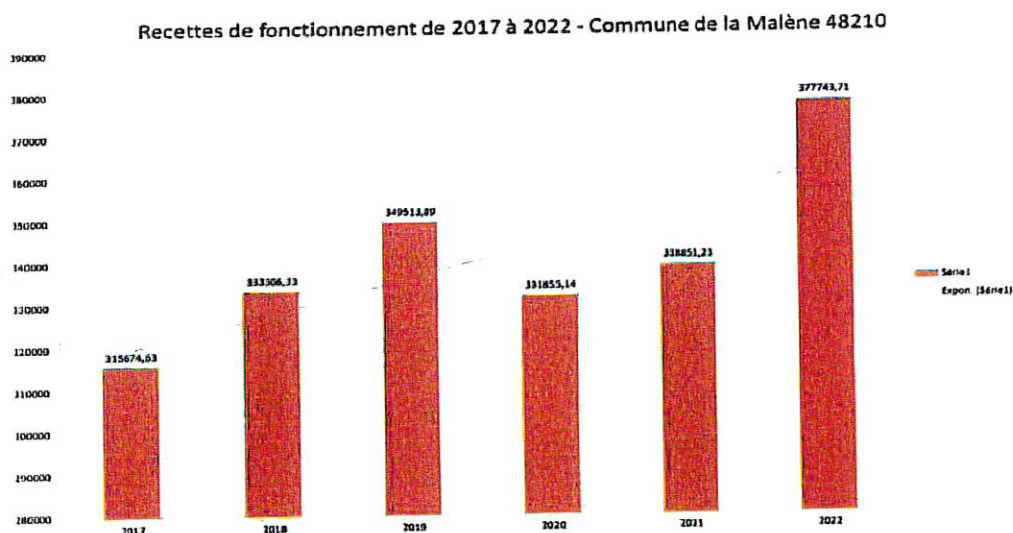
Monsieur Nicolas étant présent, Madame le Maire propose de commencer par le budget afin de le libérer.

**Vote du compte de gestion :** 6 contre ; 4 pour ; 1 blanc

**Compte administratif :** soumis par l'ordonnateur (= Maire) pour approbation à l'assemblée délibérante avant le 30/06 de l'année.

- 2017 à 2022 : graphique des recettes

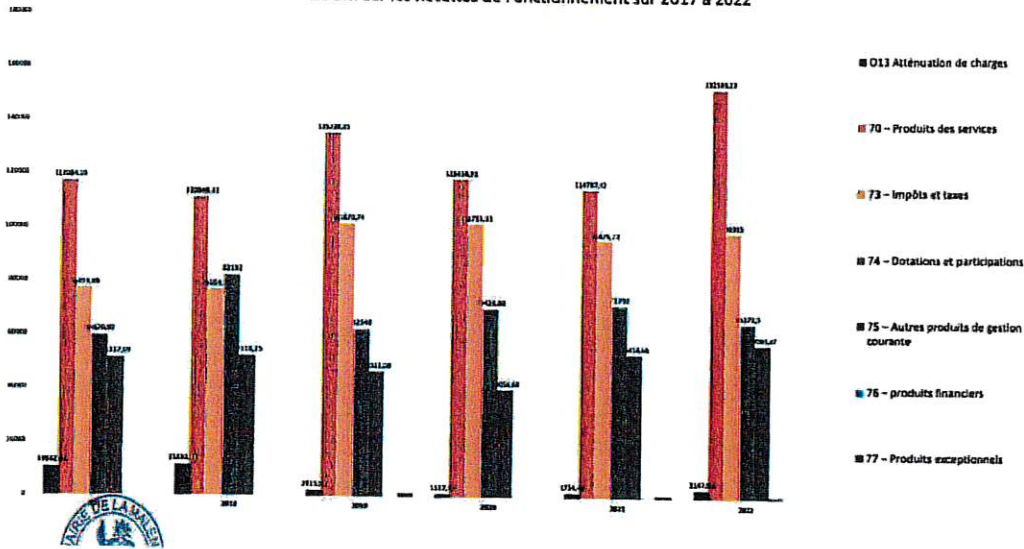
B – Analyse des CA de l'année 2017 à 2022  
Section de Fonctionnement R et D



- 2017 à 2022 : graphique des chapitres détaillés

## B – Analyse des CA de l'année 2017 à 2022 Section de Fonctionnement R et D

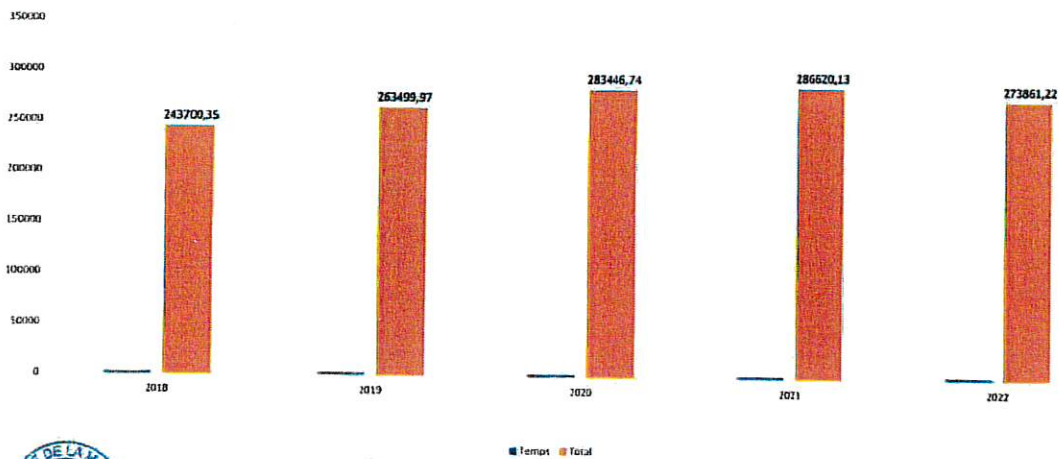
ZOOM sur les Recettes de Fonctionnement sur 2017 à 2022



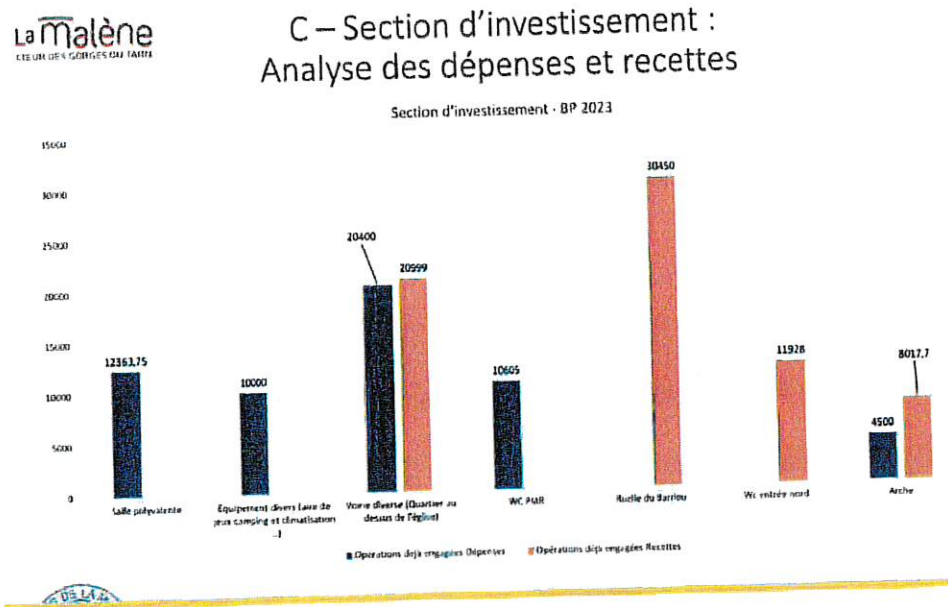
- 2018 à 2022 : répartition des charges

## B – Analyse des CA de l'année 2017 à 2022 Section de Fonctionnement R et D

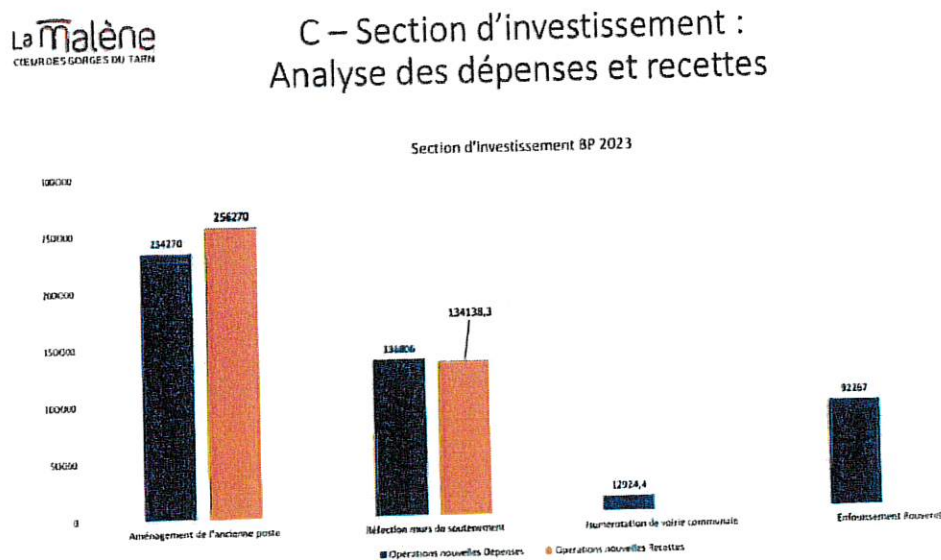
Dépenses globale de section de Fonctionnement



- Graphique section d'investissement – projets en cours ou finalisés



- Graphique section d'investissement – projets prévisionnels



=> Murs = 136 806€

Arrêté de mise en péril affiché à la Mairie

Madame le Maire explique qu'il a été demandé par le Sous-Préfet de prendre cet arrêté et de faire les travaux de mise en sécurité.

Eric Persegol rappelle qu'il a été demandé d'avoir la lettre envoyée au tribunal administratif ainsi que la réponse.

Volonté d'emprunter 150 000€ : 50 000€ pour les murs et 100 000€

**Vote du budget primitif 2023 :**

6 contre ; 4 pour ; 1 blanc

- o **Vote procès-verbal 16/12/2022**

Une phrase concernant le conseil municipal du 24 mars 2023 a été ajoutée. Nina Combet explique que le procès-verbal concerne le conseil municipal du mois de décembre et que cette phrase n'a pas lieu d'être. Le procès-verbal sera donc modifié et signé ultérieurement.

o **Vote procès-verbal 24/03/2023**

Renvoyer au prochain conseil municipal car une délibération concernant le mur d'enceinte du Château de la Malène manquait.

o **Murs de soutènement :**

Personne ne sait à qui appartient ce mur aujourd'hui et Eric Persegol rappelle que c'est un point important à ne pas laisser de côté.

Cependant, il n'y a pas de remise en question de la mise en sécurité si un danger est avéré.

=> Robert Fages demande la parole afin de témoigner qu'à l'époque, du bois était coupé et que l'autorisation était demandée au châtelain pour placer les branches sur le mur.

o **Approbation du projet d'implantation de l'antenne relais de téléphonie mobile au Mazel-Bouissy :**

Antenne de 24 mètres de haut

1500€/an

Installation prise en charge entièrement

Il est voté à l'unanimité que l'antenne soit mise en place pour permettre de couvrir le hameau du Mazel-Bouissy.

o **Biens vacants sans maître :**

Monsieur ROBERT Gabriel qui donne la parcelle D7 Roc Trouquat à la commune.

Il est voté à l'unanimité de récupérer cette parcelle.

o **Proposition document unique : CDG48**

DUERP à faire

540€ pour 2 agents

Il est voté à l'unanimité d'établir ce document.

o **SDEE :**

10/05/2023 – 14h30 : rendez-vous pour les éclairages sur la commune.

État des points de collecte des déchets : proposition du SDEE pour les entretenir

Coût 3000€ par point

Proposition de prévenir les conseillers quand le SDEE viendra pour se rendre sur place et discuter des améliorations possibles notamment pour les containers présents au croisement de Montignac.

o **Régularisation du transfert des éléments d'actif par restitution d'immobilisations entre les communes membres et l'intercommunalité :**

La Communauté de communes redonne de la voirie à gérer à la commune.

Il est voté à l'unanimité de récupérer les portions concernées.

o **Devis sauvegarde informatique :**

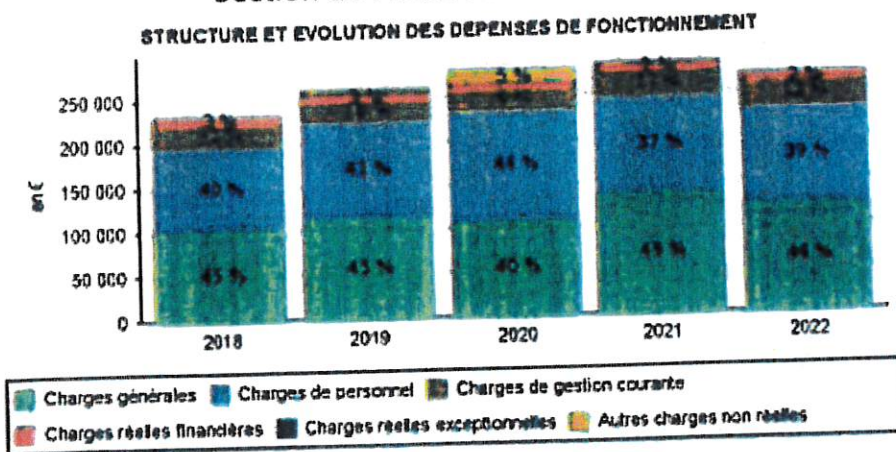
Interrogation sur la location ou l'achat.

Après vérification des garanties, il est voté à l'unanimité de procéder à l'achat à Double Click.

- 2017 à 2022 : politique d'investissement

La Malène  
CŒUR DES CANTONS DU FAHRE

B – Analyse des CA de l'année 2017 à 2022  
Section de Fonctionnement R et D



**Vote du compte administratif :**

Madame le Maire sort pour le vote du compte administratif. Il est nécessaire de désigner un Président pour ce vote. Cécile Jassaud sera Présidente.  
6 contre ; 3 pour ; 1 blanc

**Vote de l'affectation du résultat :**

Résultat de 57 673,59€  
6 contre ; 4 pour ; 1 blanc

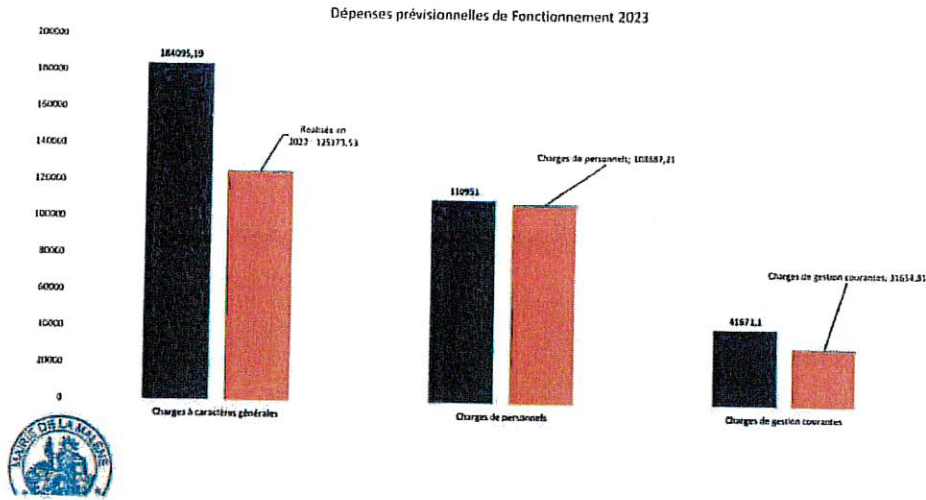
**Budget primitif 2023 :**

Acte de prévision des dépenses

- Graphique des charges orange (en 2022)/bleu (prévisionnel)



## B – Section de Fonctionnement : Analyse des dépenses et des recettes

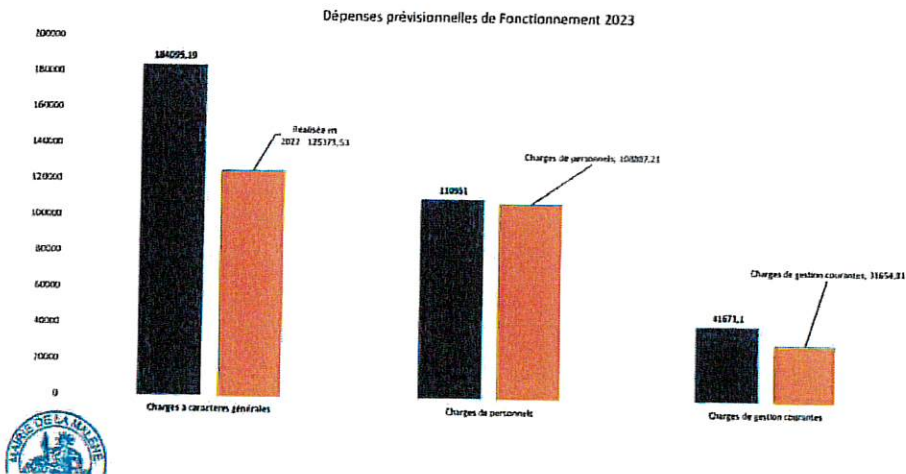


184095,19€ prévisionnel pour les charges à caractère général = augmentation en raison d'une ventilation modifiée d'environ 10 000€ + avocat pour Madame le Maire de l'ordre de 10 000€ pour les contentieux + inflation de 6% + eau/assainissement + énergie

- Graphique des recettes orange (en 2022)/bleu (prévisionnel)



## B – Section de Fonctionnement : Analyse des dépenses et des recettes



o **Questions diverses :**

- Madame le Maire demande si un feu d'artifice est proposé à nouveau pour la fête : approuvé.
- Rampe pour la fin du Barry.
- Lettre de Mr Cotton (assureur de la commune) par rapport au contentieux avec Mr Contastin.
- Correction des éléments pour le logiciel du camping suite à une demande des mandataires.
- Agence d'attractivité touristique : équipement d'une table tactile – voir avec les bateliers pour les WE afin d'ouvrir le local.
- Nina Combet demande où en est la construction d'une marche devant le columbarium puisqu'elle est toujours manquante malgré les relances.
- Demande de mettre du papier toilette aux toilettes du parking du bas.
- Mettre une rambarde sur une partie de la route des Monts pour sécuriser.
- Colette Robert demande de reboucher les trous à Montignac + débroussaillage d'un petit terrain proche de la croix qui a été rénovée.

Séance levée à 23h45.

